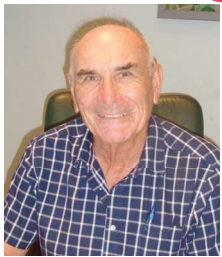


ÉDITO



Bernard LOUIS

Maire de
Villettes-de-Vienne

Chères Villettoises, chers Villettois,

Les pluies qui se sont abattues sur Villettes en mai-juin, particulièrement celle du 7 juin, nous ont rappelé qu'en quelques minutes, une situation peut dégénérer et qu'on en perd vite le contrôle. La mobilisation des nombreux Villettois a permis de remettre en usage la plupart des lieux publics touchés : un grand merci à tous. Quelles belles preuves de solidarité et d'entraide !

Après cet évènement, j'ai fait un rêve ... Dans ce rêve, chacun prenait sa part dans la vie communale : tout ne reposait pas exclusivement sur

les employés et les élus. Par exemple, afin de garder notre beau cadre de vie, chacun peut entretenir la portion de voie publique qui borde sa propriété en arrachant les herbes folles ou en arrosant les plantations et fleurs mises en place par les employés municipaux à proximité de son habitation.

En attendant la réalisation de ce rêve, je vous souhaite de passer un très bel été.

> AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - VOIRIE

Nouveau plateau, route de Marennes

Les élus, soucieux de notre sécurité à tous, ont tenu à faire évoluer la voirie à proximité de l'école. Vous avez tous noté l'aménagement d'un plateau au croisement du chemin des Abeilles. Il s'agit de solliciter l'attention des automobilistes dans cette zone entre l'entrée de la commune et

le rond point où les déplacements de piétons sont fréquents. On ne peut que regretter que malgré tous les aménagements, nombre de chauffeurs dédaignent les risques d'accidents et ne respectent pas la réglementation mise en place.



Cara : poursuite de la réhabilitation

La démolition de l'ancien hangar Cara, en face de la maison des associations est effective. Après 15 jours de désamiantage, quelques jours ont suffi pour voir disparaître les murs. Le terrain sera utilisé pour le stationnement des véhicules et facilitera les prochains travaux de construction des nouveaux bâtiments des services techniques au fond de la parcelle.



Elections du CME

Jeuudi 31 mai, les enfants de CE2 de l'école du Verger ont voté pour élire leurs représentants au conseil municipal d'enfants. Les explications de la directrice et des élèves animatrices sur son fonctionnement se sont faites début mai. Puis la campagne a été lancée pour les 13 candidats.

Six nouveaux élus ont été désignés pour assumer leur nouveau rôle pour les deux années à venir. Nous souhaitons la bienvenue à Clara, Sacha, Noé, Léa, Elias et Coleen.

Rappelons que les travaux en cours des élus sortant seront finalisés par le nouveau conseil : aménagements de sécurité routière et à l'école autour du terrain de sport.

Nettoyons la nature

Samedi 26 mai, les enfants de Villette-de-Vienne ont fait parler leur sens civique en participant avec enthousiasme au nettoyage de leur commune. Se repartissant sur plusieurs tournées, les enfants et leurs

accompagnateurs ont fait de drôles de découvertes (serpent, crapaud et beaucoup de mégots) jusqu'à un objet mystère. Tous les participants ont été récompensés et plus particulièrement le plus jeune du groupe et les découvreurs de l'objet mystère.

Médailles du travail

Fin janvier, les élus ont eu le plaisir de remettre à quatre employés communaux, des médailles du travail en remerciement de leur engagement au service de la commune et des villettois. Les trois précédents maires, messieurs Chenavier, Tremouilhac et Chaudier, qui ont recruté ces employés, ont remis eux mêmes les récompenses ainsi que monsieur Bernard Louis.



Gestion de l'étang

Devenu propriété communale depuis 18 mois, l'étang est un lieu de rencontre des passionnés de pêche. Certains habitants de Villette envisagent de fonder une association locale tandis que les exploitants historiques, l'association de la Pêche à Chaponnay, proposent

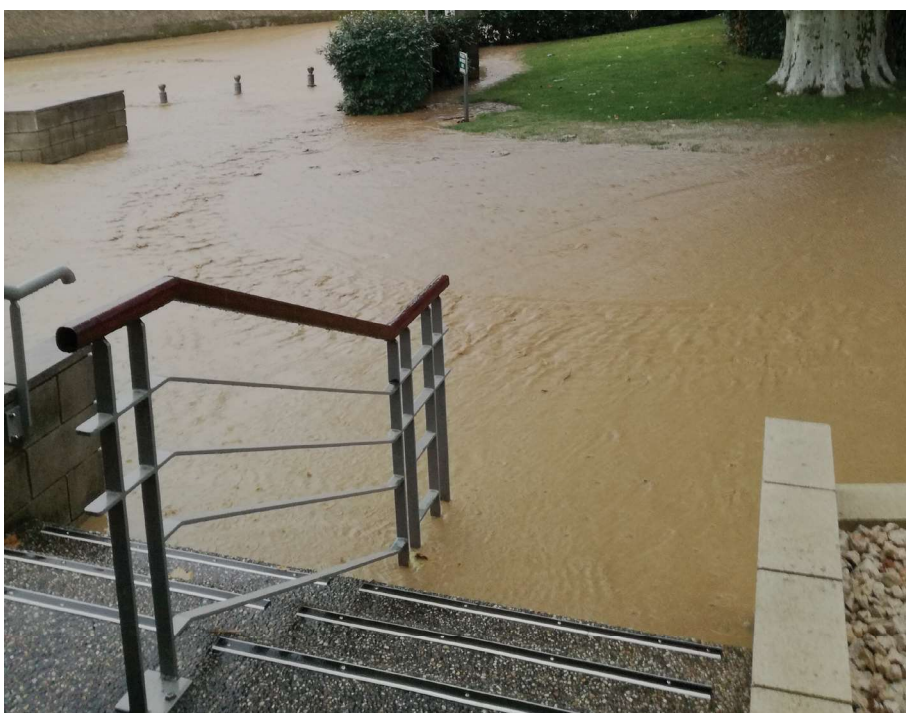
aux villettois de rejoindre leurs rangs en bénéficiant du même tarif que les chaponnaysards. Notre rôle n'est pas de trancher. Vous avez deux possibilités : adhérer à la pêche-Chaponnay ou vous faire connaître en mairie pour être membre fondateur de la "pêche à Villette". Nous transmettrons votre candidature.

Inondations de juin

J eudi 7 juin, un orage a lancé ses foudres contre notre village. Des trombes d'eau sont tombées et ont provoqué des débordements et la saturation du réseau d'écoulement. Vous êtes nombreux à avoir subi des dégâts et à avoir été soutenu par vos voisins. Les locaux communaux n'ont pas été trop touchés et ont été très rapidement remis en état à l'exception de la chaufferie de l'église. Attristés par les dégâts subis par nos voisins du Rhône nous pouvons exprimer un certain soulagement de ne pas avoir été plus touchés. Merci à tous ceux qui se sont mobilisés.

Le dossier demande de reconnaissance de catastrophe naturelle a été adressé aux services de la préfecture le 13 juin 2018. Il a été transmis à l'expertise de Météo France le jour même. La commission s'est tenue le 3 juillet et a rendu un avis favorable. La décision est parue au journal officiel le 27 juillet.

Une bonne nouvelle pour les habitants touchés par ces intempéries.



EN BREF

Boîte à livres

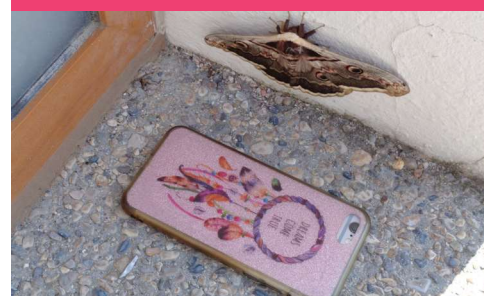
De nombreux habitants se sont déjà appropriés la boîte à livres "des grands" : en ré-utilisant l'ancienne cabine téléphonique de la place, les élus tiennent à proposer ce mode d'échange dans la lecture. Dès que sera finalisé son aménagement, nous vous la présenterons en image. D'ici là, rendez vous sur place pour la faire vivre.

PLU

Le conseil com de VCA a approuvé le PLU. Il est consultable au secrétariat de la mairie et sur le site internet de la commune."

Visite d'un sphinx

Un visiteur de taille ! un sphinx (papillon nocturne) a fait une halte remarquée à l'entrée de la mairie. Sa taille impressionnante de plus de 12 cm est surprenante.



L'année 2018 de l'ESS Judo

En 2017-2018, le club a rassemblé 115 jeunes Judokas de 4 à 18 ans, et 13 adultes Jujitsu (judo self défense), technique de défense avec ou sans arme. L'équipe de professeurs a été renouvelée avec l'arrivée de Maxence Soyere, associé à Mathias Truffy pour les cours de Judo ; et Igor Calderer pour le cours adulte Jujitsu.

2018 a été une année exceptionnelle pour le club : 5 ceintures noires obtenues et une première médaille en championnat de France cadets 1^{re} division avec Louis Magné. LE jeune judoca a pu accéder au podium avec une médaille de bronze, après un parcours remarquable pour un cadet 1^{re} année en terminant 1^{er} au championnat du Rhône et régional.

Louis a pu ainsi obtenir une place en Pôle espoir Grenoble et intégrer le " Groupe France " en stage de préparation aux échéances internationales.

HORAIRES ET RENSEIGNEMENTS

<http://www.judovillettedevienne.fr/>
Contact : judo.villette@gmail.com



Sevenne natation

C'est une année importante dans la vie de notre association, celle des défis. Les dirigeants du club ont fait le pari de proposer des entraînements 5 jours sur 7 et ont orienté leur recrutement pour permettre aux "champions" de tous âges de

relever tous les défis. L'équilibre financier est tout juste atteint mais cela en valait la peine. Les résultats du club en sont la preuve : 14 nageurs qualifiés pour les régionaux, 7 aux nationaux et trois médailles d'argent à la clef. Pour les co-présidentes, le dernier challenge sera d'assurer leur succession, mais la relève est là !

27

AGENDA - salle polyvalente

- Ciné été à Chuzelle - 29 août
- ACCA distribution des cartes - 6 septembre
- Forum des associations - 7 septembre
- Andouillettes - Evanohé - 16 septembre
- Soirée dansante - K'danse passion - 22 septembre
- Stage de zumba - 6 octobre
- Choucroute - Soleil d'automne - 14 octobre
- Conférence UPOP - 18 octobre
- Saucisses de la Saint-Vincent - 18 octobre
- Coinche - Boules - 3 novembre

Bulletin municipal de Villette-de-Vienne - Août 2018

Directeur de la publication : Bernard Louis

Rédacteurs : Isabelle Depreux, Émilie Buthion, Éliane Lafaye, Véronique Grillet

Création et mise en page : Émilie Buthion

Impression : Buroset

Crédit photos : mairie de Villette-de-Vienne - designed by freepik

Tirage en 800 exemplaires

EN BREF

Rue Neuve

Le terrain, propriété de la mairie, a trouvé acquéreur. Le compromis de vente a été signé début mai.

Villette en fête a besoin de vous !

Cette année vous avez du remarquer qu'il n'y a pas eu de fête des feux de la St Jean. Villette en fête et la mairie ont choisi de ne pas les célébrer car depuis quelques années, vous êtes de moins en moins nombreux à venir aux manifestations du village. Nous le regrettons réellement et nous voulions vous faire comprendre que sans vous, les fêtes du village vont s'asphyxier et finir par ne plus exister. Villette en fête a besoin de vous et de bénévoles pour pouvoir organiser des rassemblements festifs au sein du village. Un village sans fête devient un village dortoir alors réveillez vous !

Yoga

L'association YOGA EQUILIBRE vous propose 8 cours par semaine, lundi 10h15, mardi 17h15 et 19h, jeudi 9h, 17h30 et 19h15, vendredi 9h et cours adapté 10h45. Pendant 1h30 nous pratiquons pour assouplir, tonifier, étirer, muscles et articulations, dans un respect du corps et ses limites, en totale harmonie avec le souffle.

Renseignements :
CARCEL Véronique
06.88.69.70.24